

## Nouveaux seuils de procédure formalisée

Les seuils européens ont évolué au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Pour rappel, ils sont révisés tous les 2 ans afin de prendre en compte l'évolution monétaire des États membres de l'Union européenne.

Voici les seuils, publiés au JOUE, applicables pour la période 2026-2027 :

Type de marchés	Seuils HT 2024 2025	Seuils HT 2026 2027
Marchés de fournitures et de services passés par des autorités publiques centrales	143 000 €	<b>140 000 €</b>
Marchés de fournitures et de services passés par une collectivité territoriale, un établissement, un groupement local ou un autre acheteur	221 000 €	<b>216 000 €</b>
Marchés passés par une entité adjudicatrice opérant dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux	443 000 €	<b>432 000 €</b>
Marchés de travaux et les contrats de concessions	5 538 000 €	<b>5 404 000 €</b>



Le seuil de transmission des marchés publics au contrôle de légalité est désormais fixé à 216 000 euros HT.